



PRÉCONISATIONS DE GESTION POUR LES TÉTRAONIDÉS

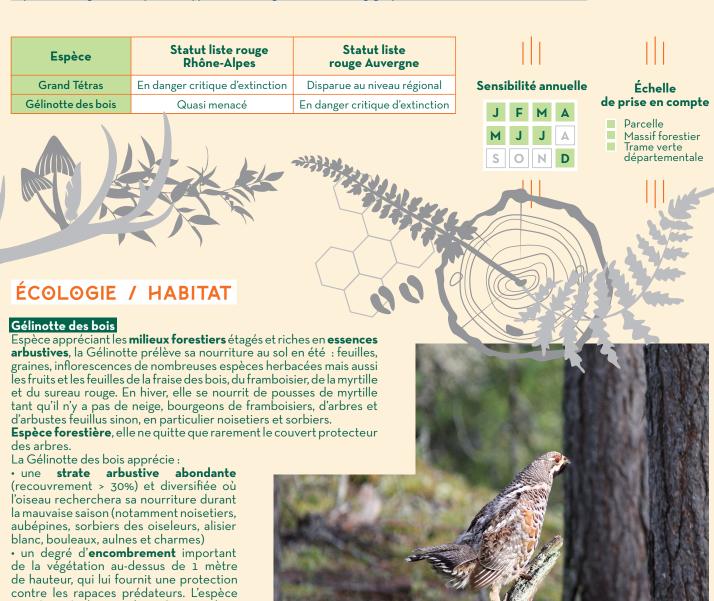


Gélinotte des bois © Clément Rollant

- Cette fiche de recommandations fait partie d'un outil de mise en œuvre du **Programme Régional de la Forêt et du Bois** (PRFB), visant à aider à la prise en compte dans la gestion forestière des espèces animales et végétales emblématiques et menacées. Elle est issue d'un travail partenarial entre forestiers et naturalistes.
- Cette fiche n'a pas de caractère réglementaire et n'est pas imposée dans les documents de gestion durable, mais relève d'une boîte à outils dans laquelle les forestiers qui souhaitent s'investir davantage pour la protection de la biodiversité pourront trouver des mesures concrètes à mettre en œuvre, lorsqu'ils sont en présence de l'une de ces espèces.
- Cette fiche ne conditionne pas l'accès à des aides publiques de gestion durable de la forêt. Certains objectifs pourront être atteints à court terme, d'autres nécessiteront une longue évolution dans la gestion.

L'ensemble de l'outil et de son fonctionnement est présenté à la page internet :

http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/forestiers-engages-pour-la-biodiversite-des-outils-a18616.html



pour le gîte.
En montagne, on la trouve ainsi notamment dans les **jeunes peuplements**, dans les futaies irrégulières riches en arbustes, les prébois où la couverture boisée dépasse 50% et les terrains agricoles en cours de recolonisation arbustive.

apprécie également les **résineux** basbranchus (épicéas ou sapins avec branches basses au sol, non élaguées)

Espèce très **territoriale**, son domaine vital couvre 10 à 40 hectares.

Grand tétras

Exclusivement forestier, le Grand Tétras habite de vieilles forêts présentant des caractéristiques proches des forêts naturelles. Les forêts occupées sont caractérisées par un recouvrement modéré de la futaie (recouvrement de la futaie inférieur à 70%) et des strates arbustives qui permet à de grandes plages herbacées ou d'éricacées de se développer. La présence de résineux est nécessaire car le pin à crochets et le sapin pectiné sont l'unique nourriture hivernale des grands tétras. Un sous-étage arbustif clair ne dépassant pas 40 % de recouvrement au sol, réparti par taches et laissant de nombreuses zones de clairières, permet un camouflage aisé des nichées.

Les **habitats favorables** au Grand Tétras sont typiquement de vieilles pessières, hêtraies-sapinières ou pineraies sylvestres ou à crochets poussant sur des sols pauvres.

Sédentaire et territorial, le Grand Tétras occupe un domaine vital de 50 à 150 hectares selon la richesse du milieu et y restera fidèle toute sa vie. Il est sensible au dérangement notamment en période d'hivernage et d'élevage des jeunes.



Grand Tétras © Emile Barbelette, LPO France

PRÉCONISATIONS DE GESTION

ACTEURS CONCERNÉS				
	Entreprise de travaux forestiers	Gestionnaire forestier	Administration	
Éviter tous travaux forestiers pendant les périodes de reproduction et d'hivernage	Précautions de chantier : Respecter les périodes sensibles.	Document de gestion durable : Objectif de gestion à intégrer. Contrats et clauses avec les entreprises de travaux forestiers : Prescriptions de respect des zonages à intégrer.	Document de gestion durable : Porter-à- connaissance de la présence des espèces et des actions favorables pouvant être mises en œuvre, si pas de prise en compte dans le document présenté.	
Éviter la fermeture excessive des peuplements à long terme en favorisant une structure forestière irrégulière	Précautions de chantier : Suivre les consignes de martelage.	Document de gestion durable: Objectif de gestion à intégrer. Martelage ou tournées: Mise en place de consignes en adéquation avec les objectifs d'irrégularisation du peuplement (ou de maintien de la structure irrégulière).	Document de gestion durable : Porter-à- connaissance de la présence des espèces et des actions favorables pouvant être mises en œuvre, si pas de prise en compte dans le document présenté.	
Favoriser le mélange des essences	Précautions de chantier : Suivre les consignes de martelage.	Document de gestion durable : Objectif à intégrer et si possible quantifier. Martelage ou tournées : Mise en place de consignes en adéquation avec les objectifs de mélange d'essences.	Document de gestion durable : Porter-à- connaissance de la présence des espèces et des actions favorables pouvant être mises en œuvre, si pas de prise en compte dans le document présenté.	
Maintenir des landes en mosaïque	Précautions de chantier : Respecter les emprises délimitées.	Document de gestion durable : Objectif à intégrer et si possible quantifier : zoner les espaces de landes à ne pas boiser. Contrats et clauses avec les entreprises de travaux forestiers : Prescriptions de respect des zonages à intégrer.	Document de gestion durable : Porter-à- connaissance de la présence des espèces et des actions favorables pouvant être mises en œuvre, si pas de prise en compte dans le document présenté.	

Dans tous les cas de création de nouveaux aménagements et accès carrossables, ainsi que lors du balisage de sentiers, respecter les zones d'hivernage Maintenir des clairières intraforestières Y Réserver l'usage de la voirie forestière et pastorale aux usages professionnels

Précautions de chantier : Respecter les emprises délimitées et les consignes de martelage.

Précautions de chantier :

Respecter les emprises

délimitées.

Document de gestion durable : Éléments particuliers à identifier et objectif à intégrer. Martelage ou tournées : Identification et marquage sur le terrain lors des martelages.

Document de gestion durable :

entreprises de travaux forestiers: Prescriptions de respect des zonages

Contrats et clauses avec les

des zones d'hivernage.

à intégrer.

Objectif à intégrer et prévoir une carte

Document de gestion durable : Porter-àconnaissance de la présence des espèces et des actions favorables pouvant être mises en œuvre, si pas de prise en compte dans le document présenté.

Document de gestion

présence des espèces

pouvant être mises en

œuvre, si pas de prise en compte dans le document présenté.

et des actions favorables

durable : Porter-à-

connaissance de la

Précautions de chantier : Respecter les emprises délimitées et les voies de circulation autorisées par le gestionnaire.

Document de gestion durable : Objectif à intégrer (restriction de circulation, fermetures d'accès sauf ayants droits). Contrats et clauses avec les

entreprises de travaux forestiers: Prescriptions de chantier à prévoir.

Document de gestion durable : Porter-àconnaissance de la présence des espèces et des actions favorables pouvant être mises en œuvre, si pas de prise en compte dans le document présenté.

Y Préserver les essences feuillues, notamment noisetiers, sorbiers, bouleaux lors des coupes d'entretien, d'éclaircies...

Précautions de chantier : Respecter les emprises délimitées, suivre les consignes de martelage.

Objectif à intégrer. Martelage ou tournées : Mise en place de consignes en adéquation avec les objectifs de mélange d'essences et le maintien des essences d'accompagnement. Contrats et clauses avec les entreprises de travaux forestiers:

Prescriptions de chantier à prévoir.

Document de gestion durable :

Document de gestion durable: Porter-àconnaissance de la présence des espèces et des actions favorables pouvant être mises en œuvre, si pas de prise en compte dans le document présenté.

CONTACTS ET PLUS D'INFORMATIONS

Pour plus d'information sur les espèces, leur répartition ou des actions de gestion à réaliser, vous pouvez consulter et contacter :

Groupe Tétras Jura: groupe-tetras-jura.org | PNA Gtétras: urlz.fr/epav

Groupe Tétras Jura Alexandra Depraz 06 45 53 73 76 groupe-tetras@wanadoo.fr

PNR du Haut Jura Axel Peyric Animateur PNA Grand Tétras 03 84 34 12 37 a.peyric@parc-haut-jura.fr

